

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 29 avril 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le mercredi 29 avril 2015, au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a évoqué la visite de travail, qu'il a effectuée, les 23 et 24 avril 2015, en République de Turquie, dans le cadre des cérémonies commémoratives du 100e anniversaire de la bataille des Dardanelles, à laquelle plusieurs tirailleurs sénégalais avaient pris part et perdu la vie.

En marge de cette manifestation, le Président de la République a eu un entretien approfondi avec le Président Recep Tayip ERDOGAN sur plusieurs dossiers et projets de coopération bilatérale relatifs à des secteurs clés tels que les infrastructures, la coopération militaire, le transport aérien et la justice.

A cet égard, le Chef de l'Etat, soulignant l'importance qu'il accorde à notre coopération avec la Turquie, a demandé au Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour traiter, avec diligence, les dossiers y afférents.

Abordant, le point de sa communication portant sur la lutte contre les inondations, le Président de la République a rappelé au Gouvernement l'impératif de consolider les acquis du Programme décennal de Lutte contre les Inondations (PLDI), qui ont permis d'atténuer, de façon notable, dans la phase d'urgence, les inondations et leurs impacts négatifs sur les populations et leur cadre de vie.

A ce titre, il a engagé le Premier Ministre à prendre toutes les mesures préventives pour améliorer la coordination des différentes activités des départements ministériels et autres entités concernés et intensifier l'exécution des actions planifiées, en mettant l'accent sur l'information et la sensibilisation des populations.

Abordant le point de sa communication relatif au développement des infrastructures portuaires et des transports fluviomaritimes, le Chef de l'Etat a exigé du Gouvernement l'élaboration et la finalisation, sans délai, d'une Stratégie portuaire nationale, à l'horizon 2025, afin de favoriser le renouveau industriel et d'optimiser le potentiel du secteur portuaire dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent.

A ce sujet, le Président de la République a indiqué au Gouvernement, la nécessité d'intégrer, dans ce document de cadrage, certains projets prioritaires, tels que les Plans d'aménagement et de développement de la plateforme portuaire de Dakar et des ports secondaires, le programme de dragage des fleuves, la réalisation du port minéralier, vraquier et pétrolier sur l'axe Bargny-Sendou, en veillant à l'interconnexion et à la consolidation des réseaux de transport multimodaux et des chaînes logistiques intégrées.

Le Chef de l'Etat a, en outre, demandé au Gouvernement de définir un cadre d'intervention conventionnel avec la Société nationale du Port Autonome de Dakar (SN- PAD) à travers la signature d'un contrat d'objectifs et d'engager une réflexion, pour renforcer sa compétitivité, afin de faire du Sénégal un hub portuaire de renommée internationale.

Le Premier Ministre a tenu, à la veille de la célébration de la fête du travail, le 1er mai prochain, à magnifier l'engagement du Chef de l'Etat pour la consolidation d'un espace social apaisé, avec la validation du plan d'action du Pacte de Stabilité sociale et d'Emergence, d'un coût de 3,9 milliards de F CFA dont 600 millions destinés au renforcement des capacités des organisations syndicales.

Il a, par ailleurs, rendu compte des activités gouvernementales marquées, entre autres, par le passage du Gouvernement à l'Assemblée nationale, la rencontre avec les syndicats d'enseignants, la cérémonie de lancement du deuxième Domaine agricole communautaire à Itato, dans la Commune de Bandafassi, Région de Kédougou, qui ont eu lieu, respectivement, les 23, 25 et 28 avril 2015.

Sur ce dernier point, le Premier Ministre a insisté sur l'importance toute particulière accordée du Programme des Domaines agricoles communautaires (PRODAC), dont l'objectif stratégique est d'asseoir les bases de la création massive d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur la situation politique et sécuritaire régionale et internationale, en évoquant la tenue à Dakar, les 28 et 29 avril 2015, de la dixième session du Comité Permanent de l'OCI sur l'Information et les Affaires culturelles (COMIAC) sur le thème « rôle de la jeunesse et des médias pour la paix et la stabilité dans le monde musulman ».

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la situation économique nationale et sur la conjoncture internationale.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) a présenté une communication portant sur le suivi de la mise en œuvre des activités du PSE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

§ le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention n° 183 sur la protection de la maternité, adoptée à Genève, le 15 juin 2000;

§ le projet de loi portant statut fiscal spécial des entreprises touristiques installées dans les régions administratives de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou ;

§ le projet de décret portant sur la redevance de sûreté perçue dans les aéroports du Sénégal ;

§ le projet de décret modifiant le décret n° 2008-1345 du 21 novembre 2008, fixant les taux et modalités d'utilisation de la redevance pour l'utilisation des ouvrages et locaux d'usage commun servant à l'embarquement, au débarquement et à l'accueil des passagers sur les aérodromes du Sénégal.

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Madame Rokhaya SAMBA, Docteur ingénieur en Géologie appliquée, est nommée Directeur de la Prospection et de la Promotion minière au Ministère de l'Industrie et des Mines ;

§ Madame Roseline Anna Coumba MBAYE, Ingénieur géologue, est nommée Directeur du Contrôle et de la Surveillance des Opérations minières au Ministère de l'Industrie et des Mines ;

§ Monsieur Amadou Sall DIAL, Conseiller en Planification, est nommé Directeur des Petites et Moyennes Industries au Ministère de l'Industrie et des Mines ;

§ Monsieur Mamadou Moustapha DIOP, Administrateur civil, est nommé Inspecteur de l'Administration locale au Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.